

Les Nouvelles de la Montagne

L'organe du Groupe des locataires du chemin De-La-Montagne 70 à 134 $\,$

Chêne-Bougeries, le 22 mai 2013

Chers voisins,

Le Groupe Montagne est en deuil, car son président, André Bretton, est décédé le 22 avril 2013, après une maladie de quelques semaines

Hommage

C'était un petit homme calme et souriant, toujours tiré à quatre épingles. Son élection lors de notre assemblée générale de février 2010 était apparue comme un soulagement au Comité, toujours en mal de renouvellement.

Il a tout de suite été un membre fidèle du Comité, toujours présent aux réunions et prêt à s'engager. Modeste et tolérant, il a observé pendant une année le fonctionnement du Comité, puis a accepté d'en prendre la présidence et l'a gentiment mais fermement réorganisé. Le miracle est que cela a fonctionné, chacun y mettant du sien et, si les réunions du comité y ont perdu un peu du joyeux brouhaha qui les caractérisait souvent, elles y ont gagné en efficacité. Le miracle était sans doute dû à la pression que nos propriétaires ont fait peser sur nos têtes, mais peut-être aussi à la personnalité d'André Bretton, à son savoir-faire, sa diplomatie.

Il a fallu attendre qu'il tombe malade puis disparaisse pour que nous comprenions que ce qu'il a été pour nous n'était finalement que le reflet d'une vie tournée vers les autres : engagé tôt dans des associations, il s'est mis à la politique une fois retraité, a été élu comme Conseiller municipal, puis a présidé le Conseil municipal de Chêne-Bougeries. A la commune nous a-t-on dit, il était, comme ici dans le quartier : à l'écoute, toujours prêt à aider ses collègues.

Il était sérieux ; en apparence du moins, car il avait toujours au fond des yeux cette petite lumière rieuse. Malgré l'activité effervescente du Comité en lien avec le projet de surélévation, il n'a jamais négligé le soutien aux autres dossiers et nous a surtout encouragés à organiser des fêtes. La « convivialité est le ferment de la solidarité entre voisins », nous disait-il.

Eh bien, écoutons-le donc et retrouvons-nous nombreux le 31 mai pour la fête des voisins (voir au verso pour les détails) et remercions-le ainsi encore une fois pour son engagement en notre faveur.

Réorganisation du Comité

En attendant la prochaine assemblée élective de l'association, c'est le Bureau du Comité, composé de quatre personnes, qui en assure la présidence. Mme Coli vient de s'y joindre, en remplacement de M. Bretton.

Procédure de médiation

Le 4 mars 2013, une rencontre a été organisée sous l'égide du Département de l'urbanisme, présidé par M. François Longchamp, entre le Comité et des représentants des propriétaires. M. Longchamp a proposé aux deux parties de participer à une médiation sous l'égide de son Département et a proposé M. Dominique Föllmi, ancien Conseiller d'Etat, comme médiateur. Celui-ci a pour mission de trouver un terrain d'entente pour les travaux à venir entre les propriétaires et le Groupe Montagne. Ses frais sont pris en charge par l'Etat.

Le Comité a décidé d'accepter cette médiation, qu'il avait appelée de ses vœux. Les propriétaires ont également donné leur accord à cette procédure et Swiss Life, après plus d'une année de discussions, a finalement accepté de ne plus faire obstacle à la présence de Me David Lachat, avocat, aux côtés du Groupe Montagne. Cette décision de Swiss Life est un signe positif pour nos relations avec les propriétaires.

Le médiateur a rencontré les deux parties séparément, à la fin avril. Les propriétaires étaient représentés par le responsable des travaux de Swiss Life et de l'avocat Me Bellanger. Le comité du Groupe Montagne a remis un aide-mémoire à M. Föllmi, qui mentionne les éléments les plus importants du dossier pour l'association, à savoir les travaux déjà effectués dans les immeubles de Swiss Life, la communication défaillante des propriétaires au sujet de leur projet, les irrégularités dans le traitement du dossier par le DCTI (département de l'urbanisme aujourd'hui) et la position actuelle de l'association par rapport à ce projet (opposée à un changement de zone qui n'englobe pas un périmètre suffisant pour obtenir une vue urbanistique cohérente, mais en faveur d'une concertation avec les propriétaires pour que les travaux de rénovation nécessaires puissent se faire dans les meilleurs délais et conditions possibles).

Me Lachat a en outre transmis au médiateur une impressionnante liste de questions concernant notamment la nature des travaux et le mode d'intervention prévus par les propriétaires et les conséquences des travaux sur les loyers.

Le médiateur devrait achever sa mission à la fin juin 2013. Le Comité ne prendra pas de décision seul par rapport aux éventuelles propositions de M. Föllmi et devra donc convoquer une assemblée générale extraordinaire de l'association pour prendre position.

Au vu des procédures en cours, le Comité demande instamment à tous les habitants de ne pas entreprendre de démarche individuelle concernant ce dossier : si l'envie d'agir vous démange, si des informations contenues dans ces « Nouvelles » ou entendues dans une queue à la Coop ou ailleurs dans le quartier vous font réagir, alors contactez le Comité. Nous nous concertons avec les propriétaires, alors concertons-nous aussi entre nous !

Et encore...

Les démarches entreprises pour essayer d'obtenir un plus grand **respect des espaces extérieurs** de nos immeubles ont abouti à l'intervention de jeunes filles engagées par les travailleurs sociaux hors murs des Trois Chêne. Ces personnes contribuent au nettoyage de nos places de jeux et essayent de sensibiliser leurs utilisateurs à la nécessité de les laisser propres. La commune a demandé au Comité de contribuer au dédommagement financier de ces personnes. Le Comité, tout en reconnaissant les efforts consentis par la commune dans le domaine de la prévention des incivilités, estime que ce n'est pas à l'association de payer un tel service. Toutefois, il reste ouvert à la réflexion et à la concertation avec le service Prévention & Sécurité.

Des démarches sont en cours pour que les acteurs concernés entretiennent et améliorent l'éclairage de la **passerelle des Ecureuils** (entre les immeubles Swiss Life et Crédit suisse). Mais la difficulté à faire avancer ce dossier est inversement proportionnelle à la largeur de ladite passerelle. Il faut dire qu'il s'agit de mettre autour d'une table l'Etat, plusieurs propriétaires, deux communes et deux régies!

A vos agendas: la fête des voisins aura lieu le vendredi 31 mai 2013, au même emplacement que l'année dernière, à savoir la place de jeux des petits, à la hauteur des allées 96-98 (en cas de mauvais temps, dans ces allées). Des affiches seront bientôt collées dans les allées. Nous nous réjouissons de vous y retrouver.

Avec nos meilleures salutations.